

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES  
EDUCATEURS DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

2024

---

**CONCOURS DIT DE LA « 3ème VOIE »**

**Epreuve d'admissibilité** : L'épreuve d'admissibilité consiste, à partir d'un dossier de vingt pages au plus, en la rédaction d'une note ayant pour objet l'analyse d'une situation éducative ou familiale, d'en dégager la problématique et de proposer les solutions permettant d'y répondre et permettant au candidat d'utiliser son parcours professionnel ou son expérience personnelle. Elle est destinée à apprécier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions pertinentes (**durée : 4 heures – coefficient 3**).

**Sujet :**

L'action se situe fin novembre 2023. Vous êtes éducateur de l'unité éducative d'hébergement collectif de Mont de Marsan en charge de la mesure d'aménagement de peine sous la forme d'un placement extérieur du jeune Pedro Rodriguez confié à votre établissement à compter du 10 octobre 2023.

Après avoir analysé, synthétisé et mis en forme les éléments essentiels du parcours et de la problématique du jeune, vous formulerez des propositions éducatives à mettre en œuvre dans le cadre du placement.

Vous vous appuyerez notamment sur vos connaissances, votre parcours professionnel et votre expérience personnelle.

Document 1 : Rapport psychologique dans le cadre de la mesure éducative judiciaire d'investigation du 4 juin 2021

Document 2 : Demande d'admission de l'Unité Educative de Milieu Ouvert de Lormont du 30 septembre 2023

Document 3 : Ordonnance de placement provisoire du 10 octobre 2023

Document 4 : Rapport de synthèse du 27 octobre 2023

Document 5 : Glossaire

**NB** : Il convient de ne faire figurer dans votre réponse aucune identification, aucun signe distinctif, ni sur la feuille principale ni sur les intercalaires éventuels (nom, initiales, signature, indication de lieux, de services, même fictifs ...) conformément au principe d'anonymat. **Toute copie remise en contradiction avec ces instructions est passible de nullité.**

**Nombre total de pages (y compris celle-ci) : 19 pages**

**Rapport psychologique de Mesure Judiciaire d'Investigation  
Éducative  
concernant  
Pedro RODRIGUEZ  
En date du 4 juin 2021**

Nous avons rencontré Pedro et ses parents (Mme DELAGE et M. RODRIGUEZ) dans le cadre d'une Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative ordonnée au pénal.

Pedro et ses parents ont été reçus au service depuis le début du mois de novembre 2020.

Outre l'entretien d'accueil, Mme DELAGE a été reçue deux fois lors d'entretiens en binôme éducateur/psychologue, puis lors de deux entretiens psychologiques.

Le père de Pedro, M. RODRIGUEZ a également été reçu deux fois lors d'entretiens en binôme éducateur/psychologue puis une fois seul en entretien psychologique. Pedro, quant à lui, a été reçu une seule fois seul en entretien psychologique. En effet, en début de mesure, il n'a pas honoré plusieurs rendez-vous, puis, entre le placement, les fugues et les déboires judiciaires, il n'a pas été possible de le rencontrer.

En début de mesure, les parents nous dépeignent un tableau de leur fils teinté de négatif. Il vit sa vie, ne les considère pas, ment, sort sans prévenir, se montre violent verbalement voire physiquement, et notamment avec ses sœurs. Il vole des couteaux de cuisine pour couper des doses de cannabis (selon sa mère) et pour se sentir en sécurité d'en avoir un sur lui.

Mme DELAGE pense que Pedro est jaloux de ses sœurs, qu'il leur envie parfois leur vie « normale » et qu'il ne supporte pas leurs caprices. Elle émet également l'hypothèse selon laquelle Pedro passe à l'acte à l'extérieur car, pour éviter les crises, ils ont « lâché ». Pedro se rend donc à l'extérieur à loisir et ses débordements s'expriment donc dehors.

Mme DELAGE semble à bout, excédée, inquiète mais également désabusée, craignant que rien ne puisse être fait pour remédier à la situation. Elle reconnaît qu'elle use d'ironie et d'agressivité envers son fils tant elle se sent provoquée. Déçus des solutions qui ont été apportées jusque-là ou celles qui ont fait défaut, M. RODRIGUEZ et Mme DELAGE se montrent dubitatifs voire défaitistes. Ils reconnaissent chacun avoir levé la main sur Pedro.

Mme DELAGE n'a pas d'antécédent judiciaire ni médical, consomme occasionnellement de l'alcool mais aucun produit stupéfiant. Elle n'a pas de traitement médicamenteux. Elle n'a pas de religion.

Mme DELAGE est issue d'une famille de viticulteurs alsaciens, 6 frères et sœurs. Elle a eu une enfance sans encombre jusqu'au suicide de sa mère alors qu'elle avait 18 ans. Elle évoque ce souvenir en expliquant qu'il n'y avait pas de raison visible à ce geste et que la famille n'a pas compris pourquoi. Son père a refait sa vie 5 ans après le drame et habite toujours en Alsace.

Des six enfants, Mme DELAGE est la seule à avoir eu des enfants et cela rejoint les réflexions que se fait Mme DELAGE à ce sujet, ses questionnements quant à sa capacité à être mère qui la perturbent. D'autant plus depuis que son fils dérive et qu'elle semble ne rien pouvoir y faire.

Lorsque Madame DELAGE revient sur sa vie, elle relève des éléments négatifs comme le silence intrafamilial (les non-dits), le suicide de sa mère, les problèmes variés et nombreux de

Pedro. Elle parvient néanmoins à reconnaître des événements heureux comme la rencontre avec M. RODRIGUEZ et les naissances des enfants.

C'est à l'entrée en CP que les difficultés ont commencé pour Pedro. Sous prétexte de mixité sociale, Pedro était entouré d'enfants en grande difficulté. Il a donc éprouvé des difficultés à trouver sa place au sein de ses pairs. Mme DELAGE va décrire que Pedro a eu une relation amicale avec un copain en CE1 qui s'est avérée problématique. Les deux garçons s'entraînant mutuellement dans des idées sordides, violentes. Pedro a commencé à présenter des troubles du sommeil en fin d'année de CM1.

A l'entrée au Collège, Pedro faisait des « crises » qui ont nécessité l'intervention d'un psychiatre et un traitement médicamenteux. Il a bénéficié d'un suivi psychologique dans le même temps mais Mme DELAGE conclura que cela a été inefficace. Une de ces crises particulièrement violente l'a conduit à être hospitalisé une semaine à l'hôpital Pellegrin.

Parallèlement, il commençait à avoir des retards de plus de 2 heures en rentrant du collège. M. RODRIGUEZ dira qu'il « est tombé dans le piège des racailles », il est « triste et désespéré », que son fils soit attiré davantage par la rue que ce vers quoi il veut l'attirer : les sciences, par exemple...

En janvier 2020, alors qu'il n'avait que 13 ans, après une fugue d'une dizaine de jours, Mme DELAGE l'a amené aux urgences de l'hôpital PELLEGRIN mais il n'y est resté qu'une nuit, le personnel estimant qu'il ne relevait pas d'une hospitalisation plus longue.

En résumé, partout où se rendait Pedro, il en était exclu (collèges, colonies de vacances etc...). Suivi par l'ASE, il a pu se rendre dans un lieu de vie, où il aurait été victime de violences physiques. Interrogés sur leur réaction à ces faits, les parents de Pedro répondent qu'ils n'ont pas porté plainte. Il est de ce fait très probable que Pedro ait mal vécu cette absence de réaction de la part de ses parents, le poussant encore un peu plus vers ce sentiment d'insécurité déjà présent en lui. Ne se sentant pas protégé, il a tendance à rechercher l'affection et l'attention d'autrui.

M. RODRIGUEZ ne voulant plus se montrer violent physiquement envers son fils, s'est mis à sortir « faire un tour » lorsque la situation dégénérait au domicile, laissant Mme DELAGE seule face à son fils.

Mme DELAGE se considère comme une mère qui a essayé de donner une base contenantante à ses enfants, tout en ajoutant qu'elle n'y est pas parvenue car elle voit son fils en insécurité totale. Elle estime que le rôle de mère est beaucoup plus difficile que ce qu'elle avait imaginé.

Mme DELAGE est assez critique à l'égard de M. RODRIGUEZ. Elle reconnaît ne pas lui avoir laissé beaucoup de place auprès des enfants. Il était assez détaché des préoccupations qu'elle pouvait avoir les concernant. Ils sont en conflit sur le fait que M. RODRIGUEZ n'ait pas d'activité professionnelle, qu'il soit perpétuellement en formation. Elle le décrit comme peu autoritaire, dans la fuite. Aujourd'hui, elle le trouve sur la défensive, incapable de se remettre en question et elle évoque une probable séparation. Mme DELAGE aurait le projet de partir avec les enfants en Alsace lorsqu'elle (et M. RODRIGUEZ) seront prêts à se séparer.

M. RODRIGUEZ se montre très loquace en entretien, son discours est parfois décousu, il bifurque souvent dans des considérations philosophiques, plus facile pour lui que d'aborder des éléments de réalité.

M. RODRIGUEZ décrit son père comme une bonne personne, juste mais malheureux, il n'était pas attentif, « dans son monde ». Sa mère, elle, était plus réaliste, confrontée au quotidien, elle était gentille, affectueuse, attentive. M. RODRIGUEZ parle facilement de l'alcoolisme de

son père et il ajoute qu'il en est mort. M. RODRIGUEZ avait alors 16 ans. Il a pu être également témoin de violences conjugales. Son père usait de violence sur son demi-frère.

M. RODRIGUEZ reconnaît qu'il avait une vie plutôt insouciant, qu'il ne savait pas trop quoi faire de sa vie et qu'il se laissait un peu aller. Il a conscience, rétrospectivement, qu'il était un peu perdu, qu'il n'avait pas de projet, qu'il vivait donc au jour le jour.

Il a rencontré la mère de Pedro. Ils se sont trouvé un goût commun pour la littérature et la culture internationale. Il s'est très rapidement installé chez Mme DELAGE. Il a alors relevé qu'elle était maniaque au niveau de la propreté, ce qui n'était pas son cas...les premiers conflits sont apparus.

Concernant le projet d'avoir des enfants, M. RODRIGUEZ reconnaît qu'il avait des préoccupations matérielles, ayant probablement manqué d'argent lors de ses pérégrinations.

Rétrospectivement, il estime qu'ils ont été de bons parents, qu'il s'est attelé à les stimuler intellectuellement dans les jeux.

M. RODRIGUEZ dit ne pas avoir d'antécédent judiciaire, ni psychologique. Il ne consomme ni alcool ni produit stupéfiant.

En tant que père, il dit essayer de faire de son mieux, d'être « bien, pas parfait, mais pas mal ». Il dit essayer de transmettre le meilleur intellectuellement, d'être affectueux. Il reconnaît ne pas aimer rigoler avec ses enfants « c'est pas trop mon domaine ». Il sait que Pedro lui reproche d'être trop oppressant en ce qui concerne les apprentissages.

Il décrit Pedro comme un enfant curieux, créatif, qui aimait beaucoup faire des constructions en Lego.

Il décrit donc un revirement dans l'évolution de son fils, qui semble s'être éteint intellectuellement, devenant paresseux aux yeux de son père. Lui et Mme DELAGE se rejetaient « la faute », M. RODRIGUEZ estimant qu'elle le laissait trop faire.

Il est atterré de voir que son fils n'a aucune motivation (alors que c'était également son cas dans sa jeunesse « je ne voulais pas qu'il soit comme moi »).

M. RODRIGUEZ reconnaît avoir pu « perdre le contrôle » et ainsi, avoir frappé Pedro, il a levé la main au moins une quinzaine de fois sur son fils, l'a également physiquement contenu lorsqu'il était en crise ou pour l'empêcher de sortir.

M. RODRIGUEZ croit au changement et suggère une approche militaire pour remettre son fils dans le droit chemin.

### **Pedro :**

Reçu en entretien en début de mesure, Pedro est d'abord réfractaire puis se montre loquace. Il use de provocation sur fond d'humour, alterne entre sincérité et absurdité, comme pour tester son interlocuteur. C'est un jeune garçon intelligent mais perturbé qui se trouve face à nous.

En l'espace d'une heure, Pedro confirme avoir subi les problèmes de pleurs et de sommeil d'une de ses petites sœurs et avoir été violenté physiquement par sa mère et son père. Pedro reconnaît qu'il ressentait de la jalousie à l'égard de ses sœurs qui accaparaient leur mère, ayant ainsi perdu l'attention exclusive de celle-ci. Pedro arrivera à dire que sa vie a basculé suite à son placement dans le lieu de vie lors duquel il dit avoir subi des violences qui sont venues faire effraction dans une structure psychique déjà fragilisée. L'absence de réaction de

ses parents a également dû le conforter dans le fait qu'ils n'étaient pas en capacité de le protéger.

Pedro présente une forme d'immaturité en inadéquation avec sa vie à l'extérieur. Il peut faire des câlins à ses parents, se montrer sensible aux dires de ses petites sœurs et avoir une vie dissolue, dénuée de tout cadre et sécurité.

Pedro est parfois capable de s'exprimer très clairement mais n'est pas compris par ses parents. Ainsi, lors d'une visite chez eux, Mme DELAGE attendait qu'il soit en demande d'activité et Pedro, lui, attendant que ce soit ses parents qui lui proposent des choses, leur a reproché de ne pas venir vers lui...il s'est donc tourné vers l'extérieur...

### **Conclusion :**

Nous nous trouvons face à une famille dont les membres ne montrent pas d'unité et paraissent hétéroclites dans le sens où ils sont très différents et sans véritable lien les uns aux autres. Ils présentent individuellement des psychismes qui ne leur permettent pas de se rejoindre. Nul ne semble comprendre l'autre, chacun évolue dans sa sphère. Pedro (et ses sœurs) a dû se construire auprès de ces parents inharmonieux, qui avaient déjà des difficultés de communication, de perception de la vie, de l'éducation.

Pedro n'a probablement pas grandi dans un environnement rassurant et suffisamment structuré. Ses parents sont intelligents, expriment de l'affection à l'égard de leur enfant mais le lien entre eux a été parasité, empêchant probablement Pedro d'évoluer sereinement. Intrinsèquement, il est également envisageable que le jeune garçon soit atteint de troubles du comportement et d'un trouble de l'opposition, non diagnostiqués et non traités. Il s'est ainsi construit sans étayage, à la merci de ses propres failles et de l'influence d'autrui.

Il semblerait que déjà aux alentours de ses 11 ans, le psychologue qui le suivait avait détecté un fond dépressif chez Pedro et un problème dans le processus identificatoire de Pedro à son père. Malheureusement, ces pistes ne semblent pas avoir été exploitées ni traitées.

Pedro exprime parfois une révolte vis-à-vis de ses parents, il ne veut pas leur être redevable, ne veut rien leur demander (selon Mme DELAGE).

Mme DELAGE est rongée par la culpabilité ce qui ne lui permet pas d'analyser la situation ni d'aborder les choses avec un autre regard.

M. RODRIGUEZ ne fait pas preuve d'une mauvaise intentionnalité envers son fils mais se montre bien loin des besoins de Pedro. En effet, il est parfois détaché de la réalité et est capable de dire que Pedro doit faire ses expériences, le laisse ainsi à la dérive. Égocentrique dans ses agissements et ses ressentis, il ne parvient pas à entretenir des relations humaines de qualité avec Pedro, ni même avec Mme DELAGE.

Le suivi éducatif de Pedro va se poursuivre et il devra investir activement une prise en charge psychologique. Sa mère fait déjà un travail psychothérapeutique et une thérapie familiale serait sans doute bénéfique lorsque chaque membre de la famille sera dégagé de ses préoccupations intrinsèques.

Psychologue

**DIRECTION INTERREGIONALE DE LA  
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE  
SUD OUEST**

**DIRECTION TERRITORIALE  
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE  
AQUITAINE NORD**

**SERVICE TERRITORIALE EDUCATIF DE MILIEU OUVERT GIRONDE EST**

**UNITÉ ÉDUCATIVE DE MILIEU OUVERT DE LORMONT**

Lormont, le 30 septembre 2023

Madame Jacqueline Dupré, éducatrice

S/C Madame BERANGER

Responsable d'Unité Educative

A

Equipe éducative du Foyer de MONT DE  
MARSAN

**Objet : Demande d'admission concernant le jeune Pedro RODRIGUEZ né 13 janvier 2007 à Libourne (33)**

Adresse de la mère  
Madame DELAGE  
20 rue des Lilas  
33310 LORMONT

Adresse du père Monsieur RODRIGUEZ  
12 rue Léopold Sédar Senghor  
33700 MERIGNAC

### **Mesures en cours**

Pedro est actuellement suivi par notre service dans le cadre de différentes mesures :

- Mesure Educative Judiciaire jusqu'à ses 21 ans ordonnée le 21 février 2023
- Peine de Stage prononcée le 1 juin 2023
- Travail d'Intérêt Général de 35 heures ordonné le 1 juin 2023
- Sursis Probatoire de 5 mois pendant 2 ans obligation de placement

### **Mesures antérieures**

Pedro a précédemment été suivi dans le cadre d'une Mesure Judiciaire d'Investigation Educative, d'une mesure de Réparation, d'un Sursis Probatoire et de Contrôles Judiciaires.

### **Mesures antérieures au civil**

Pedro a été suivi dans le cadre d'une AED au cours de l'année 2019 avec comme préconisation à l'issue de cette mesure un placement en lieu de vie.

L'Aide Sociale à L'Enfance a poursuivi le suivi de Pedro dans le cadre d'une mesure de placement jusqu'au placement de Pedro sous contrôle judiciaire et une OPP au foyer de PESSAC.

Seule la PJJ intervient donc aujourd'hui concernant Pedro et ce depuis le mois de janvier 2021. Pedro est âgé de 16 ans. Il porte un vécu douloureux pour son âge. Il a beaucoup de mal à faire confiance à l'adulte tout en étant dans la recherche de lien avec lui.

Immature et dans la provocation, il fait également preuve de curiosité, de connaissances et d'intelligence. Il suscite chez les adultes autour de lui de l'empathie face à son vécu, son mal-être, ses difficultés mais également de l'inquiétude et parfois du désarroi face à ses mises en danger.

Madame DELAGE et Monsieur RODRIGUEZ expliquent rencontrer des difficultés avec Pedro depuis qu'il est en primaire. Il aurait commencé à moins les écouter lorsqu'il était en classe de CM1. Il semble avoir passé dès cette époque du temps à l'extérieur du domicile, dans son quartier auprès de jeunes plus âgés que lui.

### **Éléments de l'histoire familiale**

Pedro est l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Il a deux petites sœurs âgées de 9 ans et 12 ans. Les parents de Pedro, Monsieur RODRIGUEZ et Madame DELAGE ont chacun une histoire familiale douloureuse marquée par des épisodes de violence et de nombreux décès. Pedro connaît l'histoire familiale maternelle et partiellement celle de son père.

Monsieur RODRIGUEZ a 60 ans. Il a vécu en Espagne pendant son enfance, son adolescence et sa vie de jeune adulte. Ses parents sont tous deux décédés d'accidents violents.

Il a vécu dans différents pays et eu divers emplois avant de rencontrer Madame DELAGE en 2004 et de s'installer avec elle à BORDEAUX. Monsieur RODRIGUEZ a effectué des formations mais il est resté longtemps sans emploi. Il occupe aujourd'hui un poste d'ouvrier spécialisé dans un établissement scolaire.

Madame DELAGE a 52 ans. Elle a grandi en Alsace dans une famille de viticulteurs. Elle est issue d'une fratrie de 6 enfants. Sa mère se suicide lorsqu'elle a 18 ans. Madame DELAGE quittera l'Alsace à 21 ans après ses études. Après sa licence de Portugais, elle part vivre à PORTO pendant plusieurs années avant de s'installer à Bordeaux où elle est actuellement traductrice.

Pedro a été scolarisé à l'école élémentaire dans une école bordelaise que Madame DELAGE qualifie ainsi : « l'école la plus dure du quartier » ce qu'elle explique notamment par un manque de mixité sociale.

Pedro est bon élève mais il n'est pas épanoui à l'école. Madame DELAGE évoque des bagarres, des gros mots notamment avec un camarade de classe en CE1 avec lequel des bagarres étaient fréquentes. Monsieur RODRIGUEZ parle de moqueries qu'aurait subies Pedro de la part de camarades de classe, ce que Pedro confirme.

Monsieur RODRIGUEZ explique également que Pedro aurait été frappé à plusieurs reprises. Selon Madame DELAGE, l'instituteur était souvent absent, le directeur aurait laissé faire.

Madame DELAGE évoque également un climat anxiogène en 2015 avec les attentats, Pedro en aurait beaucoup parlé. En CE2 Pedro fait des dessins assez violents autour des attentats du Bataclan.

Il semble qu'à partir de la classe de CE2 et CM1, Pedro se soit mis à poser davantage de problèmes de comportement, il se rebellait, perturbait les cours. Monsieur RODRIGUEZ explique que ses copains frappaient les filles, Pedro pouvait se montrer brutal dans une attitude de mimétisme.

C'est en CM1 que Pedro développe des troubles du sommeil importants et qu'il rencontre un psychiatre au CMPP. Ce dernier se dit inquiet par ses troubles du comportement et parle d'un fond dépressif. Madame DELAGE évoque des cauchemars très violents que fait Pedro autour de meurtres.

Monsieur RODRIGUEZ perçoit une dégradation importante du comportement de Pedro à l'école comme à la maison à partir du CM2. Selon lui, Pedro ne les écoutait plus, ou de moins en moins, voire les ignorait. Il a des mots très forts pour qualifier le comportement de Pedro à cet âge, il dit : « il est tombé dans le piège des racailles. »

Monsieur RODRIGUEZ se défend d'avoir été violent avec Pedro. Toutefois, lorsque nous lui rapportons des propos de Pedro concernant des coups de ceinture reçus de sa part, épisodes qui semblent avoir fait traumatisme chez Pedro, Monsieur RODRIGUEZ les reconnaît tout en les minimisant. Il explique que c'est arrivé très rarement et que lorsqu'il a agi de la sorte, il allait ensuite vers Pedro, s'excusait et essayait de reprendre un dialogue avec lui. Monsieur RODRIGUEZ semble heurté par le fait que nous nommions ces coups car cela semble lui renvoyer une image de « mauvais parent » qu'il réfute. Selon lui, Madame DELAGE et lui sont de « bons parents » et ont toujours agi dans l'intérêt de leur fils.

Concernant les réactions de sa mère, Pedro nous a dit avoir reçu des gifles. Il évoque également des livres jetés à travers la pièce. Dès le début de cette mesure, Madame DELAGE a pu dire qu'elle et son mari avaient parfois pu se montrer violents dans des situations de crises, n'arrivant pas à faire face au comportement de Pedro.

**Le collège** : les difficultés s'accroissent, Pedro entre dans l'errance. Madame DELAGE relate que l'entrée de Pedro au collège a été compliquée, car il a été scolarisé au collège de secteur alors qu'il ne souhaitait pas y aller au vu de son expérience en primaire. Très vite, Pedro a des retards, il traîne dans les couloirs, se montre insolent envers des professeurs. Il change deux fois d'établissement en 6ème.

Le collège marque un changement dans le comportement de Pedro, il se montre violent avec ses camarades de classe. Il dira ne plus vouloir être victime et retourne la violence et l'humiliation subies les années précédentes envers ses camarades de classe du collège. Il se bagarre beaucoup.

Avec le recul, Pedro se souvient avoir tapé très fort un élève lorsqu'il était en 5ème à coup de poing : « des fois le soir je suis allongé, les yeux ouverts, j'y pense et je me dis que je n'aurai pas dû faire ça. » Il évoque des bagarres régulières avec les copains « pour rigoler ».

C'est à cette époque, au mois de novembre 2018 que Pedro est hospitalisé à l'hôpital Pellegrin durant une semaine dans « le pôle des pathologies de l'enfant et de l'adolescent ». Madame DELAGE parle d'une crise très violente durant laquelle Pedro jetait tout par terre, déchirait des livres, et se montrait agressif. Elle explique qu'elle avait fait appel à un voisin pour contenir Pedro physiquement et le mettre de force dans le taxi pour l'emmener à l'hôpital.

Pedro a très mal vécu cette hospitalisation. Alors qu'il avait énormément de mal à gérer la frustration, l'ennui lui était insupportable. Suite à cette hospitalisation Pedro a rencontré un pédopsychiatre et a été mis sous traitement médicamenteux durant un an et demi. Madame DELAGE rapporte que le psychiatre parlait d'un fond dépressif, d'anxiété massive et d'images violentes en lui.

Madame DELAGE sollicite l'ASE en décembre 2018 pour bénéficier d'une aide éducative au vu des difficultés de plus en plus importantes avec Pedro. Un suivi commence en 2019 dans le cadre d'une Aide Éducative à Domicile. Des rendez-vous hebdomadaires éducatifs et psychologiques ont lieu jusqu'en octobre 2019. En Mars, il avait été rescolarisé, mais il supporte de moins en moins le cadre scolaire. Il est dans l'errance durant la journée. En septembre 2019, il est retrouvé à CENON après avoir commis un vol dans une supérette.

Face à cette situation, les professionnels de l'ASE préconisent un éloignement en lieu de vie.

Ce placement ne dure qu'un mois en novembre 2019. Pedro dit avoir subi des coups et des maltraitements dans ce lieu de vie de la part du responsable du lieu de vie. Un jeune déposera plainte contre le responsable. Madame DELAGE culpabilise de ne pas avoir porté plainte expliquant que Pedro

ne s'est pas senti écouté à l'époque. Elle ressent également un sentiment d'abandon de la part de l'ASE face à cette situation.

A son retour, Pedro est déscolarisé. En janvier 2020, il fugue du domicile pendant dix jours. Il est retrouvé car placé en garde à vue suite à un délit.

Après cette fugue et face à l'agressivité de Pedro, Madame DELAGE l'emmène à l'Hôpital Pellegrin. Il en ressort avec un rendez-vous au CMPP. Madame DELAGE écrit au Juge des Enfants pour solliciter de l'aide. En janvier, il est également rescolarisé au collège de secteur mais il est très absentéiste. En mars 2020, une Ordonnance de Placement Provisoire est ordonnée à l'ASE mais il fugue des différents lieux de placement d'urgence.

### **Prise en charge à l'UEMO et placement au foyer**

Nous rencontrons Pedro au mois de novembre 2020 dans le cadre de la MJIE. Même s'il a pu manquer quelques rendez-vous, Pedro se présente et se montre dans l'échange. Il se livre assez facilement. Cependant, il fugue beaucoup. Dès le mois de décembre, il est placé sous contrôle judiciaire et nous sommes mandatés dans ce cadre pour rechercher un lieu de placement à la PJJ.

Le 21 janvier 2021, Pedro intègre le foyer de LANGON. Il trouve sa place assez rapidement, se sent en sécurité, avec une équipe bienveillante. Il restera quinze jours au foyer sans fuguer. Il intègre l'atelier scolaire du foyer. Pedro est pris en charge en individuel par un professeur. Le cadre classique de l'Education Nationale n'était pas adapté à Pedro. Il l'a vécu comme un cadre contraint, enfermement. Cependant, il a toujours apprécié apprendre et dans un cadre adapté, a pu se sentir valorisé, percevant ses capacités.

Après 15 jours de placement, Pedro fugue quelques heures l'après-midi. (L'atelier scolaire n'a lieu que le matin). Il passe également beaucoup de temps dans sa chambre, sur son téléphone, à écouter de la musique mais il lui arrive de partager des moments, de jeux par exemple, avec les adultes ou les autres jeunes.

Par ailleurs, il n'y a plus de délits reprochés à Pedro alors qu'il était très régulièrement en garde à vue avant son placement.

Toutefois, après 1 mois de placement, les fugues se font de plus en plus tardives. Pedro explique qu'il n'arrive pas à ne pas fuguer, qu'il a besoin de sortir, de voir ses amis. Il est également contrôlé et verbalisé régulièrement pour non port du masque et non-respect du couvre-feu.

Préoccupée par les situations de mises en danger progressives de Pedro, l'équipe se sent peu à même de l'aider à se protéger, ce qui conduit à une demande de mainlevée du placement dans la perspective d'un éloignement de Pedro de la région bordelaise. Un placement en CER est envisagé mais Pedro refuse et part en fugue. La juge décide alors de son placement en CEF.

Après 10 jours de fugue, Pedro est interpellé à Marseille et accompagné par la police au Centre Educatif Fermé d'Angoulême le 3 mars 2021.

### **Premier placement au CEF d'Angoulême (de mars à septembre 2021)**

Dans un premier temps ce placement a été difficile à vivre pour Pedro. Il avait déjà exprimé ses angoisses face à la perspective d'un tel placement et sa dernière longue fugue jusqu'à son interpellation à Marseille semblait être un moyen pour lui d'y échapper alors qu'il le savait inévitable.

Sa situation médicale à son arrivée au CEF (Pedro a été très malade durant plusieurs jours) témoignait également de son état de stress.

Pedro a exprimé à de multiples reprises dans le cadre de deux audiences de cabinet, ne pas vouloir retourner au CEF et il était d'ailleurs dans l'incapacité d'accepter de suivre les éducateurs après l'audience. A la suite de ces deux audiences, Pedro a été emmené de force. La souffrance du jeune était manifeste.

Durant les deux premiers mois du placement, l'équipe du CEF décrivait un jeune très fermé, dans la provocation, qui faisait alliance avec deux jeunes du groupe dans une dynamique négative.

Toutefois, il semble que Pedro se sentait davantage en confiance auprès de l'infirmière du CEF avec laquelle il avait passé du temps lorsqu'il était malade à son arrivée, et auprès de l'éducateur scolaire.

C'est à la fin du mois de juin que l'équipe note une évolution très positive de Pedro tant dans son attitude dans le groupe de jeunes qu'avec l'équipe de professionnels. Elle analyse cette évolution positive par le fait que Pedro se serait senti touché par la confiance qui lui a été accordée en lui permettant de bénéficier de sorties avec les éducateurs mais également par le positionnement favorable de l'équipe concernant des retours en week-end. Pedro s'est également ouvert (notamment auprès de la psychologue et de la responsable d'unité) sur son histoire familiale, ses relations avec ses parents et ses sœurs et ses angoisses à cet endroit.

Les parents de Pedro sont venus le voir régulièrement au CEF, parfois ensemble, parfois de manière séparée. Pedro était heureux de ces visites mais en difficulté pour en faire un réel espace d'échange.

De leur côté, Madame DELAGE et Monsieur RODRIGUEZ, bien qu'étant dans des exigences très importantes pour Pedro en termes de comportement et d'apprentissage, soulignaient également une évolution positive de leur fils.

Un espace de médiation entre Pedro et son père avec une psychologue, autour du jeu d'échecs a permis d'évoquer des éléments de l'histoire de Monsieur RODRIGUEZ.

Des retours en week-end ont eu lieu tous les quinze jours à partir du mois de septembre. Pedro a tout d'abord transgressé le cadre posé par ses parents pour passer beaucoup de temps auprès de ses pairs dans le quartier.

Mais les derniers week-ends se sont beaucoup mieux passés et il a partagé des activités avec eux.

Pedro a intégré un collègue à proximité du CEF sur des demi-journées à compter du mois d'octobre. Cette scolarisation s'est bien déroulée. Pedro a toujours apprécié les apprentissages et s'est senti valorisé dans ce cadre lorsque celui-ci était adapté (en petit groupe ou sur des temps restreints).

Fin août, Pedro exprimait le souhait de quitter le CEF tout en étant en capacité de dire que cela lui avait apporté certaines choses (la pratique régulière du sport et la reprise d'une scolarité).

Mais il expliquait également avoir hâte de retrouver une vie moins rigide, plus libre avec moins de sanctions. Il souhaitait aller dans un foyer, mixte, en Aquitaine ou à Marseille.

Il nous semblait que cette motivation était liée en grande partie à la présence de ses pairs dans ces secteurs qui correspondent également aux lieux dans lesquels il était en situation de délinquance.

Toutefois, il nous semblait important :

- de préserver les liens avec ses parents qui commençaient à s'améliorer : les deux derniers retours en week-end étaient positifs et avaient permis des activités communes et davantage de partage et d'échanges.

-de retrouver une proximité avec l'UEMO et permettre des entretiens plus réguliers.

C'est pour ces raisons qu'il nous semblait opportun d'orienter nos recherches vers des foyers en Aquitaine. Parmi les foyers sollicités, l'UEHC de Bourges a répondu positivement à notre demande d'admission.

### **Un contexte familial qui déstabilise Pedro à la sortie du CEF**

En septembre, peu avant la fin du placement en CEF, Monsieur RODRIGUEZ et Madame DELAGE ont annoncé à Pedro leur séparation. Ils lui ont expliqué la situation relativement vite après avoir pris cette décision qui s'est concrétisée par le départ de Monsieur RODRIGUEZ du domicile. Monsieur RODRIGUEZ a trouvé un emploi d'ouvrier professionnel en établissement scolaire. Il loue actuellement une chambre dans un appartement à MERIGNAC.

Cette situation a été et reste toujours difficile à vivre pour Pedro. Il a pu le verbaliser. Il nous semble que cela a pu renforcer chez lui, une angoisse, un sentiment d'insécurité mais également de l'inquiétude pour ses parents, notamment pour son père. Il a pu dire à Madame DELAGE qu'il s'inquiétait pour son père et souhaiterait vivre avec lui.

C'est dans ce contexte que le placement à Bourges a eu lieu. Pedro formulait depuis longtemps ne pas vouloir rester au domicile parental. Dans cette nouvelle situation, il nous a confirmé préférer partir que de rester au domicile dans ces conditions.

Il nous semble pourtant que cette nouvelle situation familiale a pu renforcer sa difficulté à intégrer le foyer.

### **Placement à l'UEHC de Bourges**

Le 3 novembre 2021 une ordonnance de placement provisoire à l'UEHC de Bourges est rendue concernant Pedro. Ce placement intervient après 8 mois de placement en CEF et une courte période d'une semaine et demi de vacances auprès de sa famille maternelle en Alsace.

Le 3 novembre, Pedro ne s'est pas présenté au rendez-vous prévu pour l'accompagnement à l'UEHC de Bourges. Il n'est pas rentré au domicile familial et ni la famille ni notre service n'avons eu de nouvelles durant plusieurs jours. Le 17 novembre 2021, l'éducateur du foyer de Bourges va le chercher au commissariat de Talence suite à son interpellation. Cependant, il fugue le mercredi matin pour retourner en région bordelaise récupérer des affaires laissées dans un hôtel de Talence.

Par la suite, Pedro a répété les fugues avec des passages très courts au foyer, la majorité du temps accompagné par les éducateurs du foyer venus le chercher suite à des interpellations de la brigade ferroviaire, en lien avec les déclarations de fugues.

Toutefois, début février, Pedro revient de lui-même au foyer disant ne plus vouloir fuguer. Au cours des activités, l'équipe de l'UEHC a pu observer un jeune qui questionnait beaucoup un intervenant boxe sur son passé délinquant et son ancrage dans son quartier. L'équipe note également qu'il avait tendance à se rapprocher des jeunes du foyer qui revendiquent le plus une identité de quartier.

Mais ils ont également perçu un jeune agréable, qui participe aux activités et peut se livrer assez facilement.

### **L'Audience du 28 février acte un nouveau placement de Pedro au CEF d'Angoulême.**

Lors de l'audience du 28 février 2022, Pedro était toujours en fugue. Madame DUPONT a acté, en son absence, un nouveau placement au CEF d'Angoulême avec la possibilité d'un travail commun avec l'UEHC de Bourges dans la perspective d'un possible retour au foyer dans la suite du CEF.

Le 8 mars 2022, Pedro s'est présenté à l'UEHC de Bourges. La décision de la juge lui a été expliquée et bien qu'il soit réticent dans un premier temps, il a accepté de se rendre au CEF accompagné par un éducateur du foyer. Une OPP au CEF a été prise à cette date par Madame DUPONT pour une durée de 6 mois.

Nous avons échangé avec Pedro par téléphone le 16 mars. Nous l'avons trouvé dans de bonnes dispositions. Il a tout de suite signifié qu'il s'était rendu de lui-même au CEF (ce qu'il avait été incapable de faire lors du premier placement dans cette structure). Le fait qu'il se projette dans l'avenir à travers l'examen du brevet mais également une formation dans le domaine de la mécanique, nous semblaient être des éléments positifs sur lesquels s'appuyer.

Madame DELAGE semblait partager notre point de vue. Elle a senti chez Pedro une certaine forme de soulagement suite à son retour au CEF.

La responsable du CEF expliquait que le retour de Pedro n'était pas sans difficulté pour lui. Il était très triste de ne pas pouvoir voir sa mère le jour de son anniversaire. Elle notait également un grand manque de confiance en lui.

Il a exprimé que lorsqu'il était en fugue, il était quotidiennement avec ses copains, fumait et ne pensait pas. Le retour au CEF le confrontait à lui-même, à ses liens familiaux, au passé et à l'avenir.

Toutefois, Pedro verbalisait ses ressentis et a retrouvé une structure dans laquelle il a ses repères et des liens avec des professionnels.

### **Bilan du placement au CEF de Angoulême (08/03/22 au 08/09/22) et retour au domicile maternel**

Le bilan de ce deuxième placement au CEF est globalement positif. Pedro a respecté les règles, participé aux activités, il s'est même révélé être un élément positif dans le groupe. Il a pu, parfois, chercher à apaiser les conflits. Il a tissé des liens de confiance avec certains professionnels.

Pedro a passé l'examen du Brevet des collèges fin juin. Il ne l'a pas obtenu mais la moyenne globale de ses notes est de 9/20 ce qui est prometteur au vu de sa situation. En effet, ce dernier est déscolarisé depuis plusieurs années.

L'épreuve du brevet était très importante pour Pedro et il a été très déçu de ne pas l'obtenir. Il semble qu'il s'était mis une certaine pression sur l'obtention de cet examen.

Il a beaucoup travaillé par lui-même pour le préparer. L'équipe du CEF nous expliquait que Pedro a passé des heures dans sa chambre à réviser. Ce qui est, par ailleurs, encourageant quant à ses capacités de concentration.

Après quelques mois de ce deuxième placement au CEF, nous avons proposé une orientation de retour au domicile maternel avec une scolarité à Bordeaux.

En effet, la situation de séparation des deux parents peut permettre un climat plus apaisé. De plus, après près de deux ans de placements, Pedro était opposé à un nouveau placement et émettait le souhait d'un retour au domicile maternel.

Le problème principal de Pedro est alors sa difficulté à intégrer un cadre, des limites, sans que ceux-ci lui soient imposés par la contrainte, en l'occurrence par le CEF depuis plus d'un an.

Si les premiers retours se sont relativement bien passés, très vite Pedro a été happé par ses pairs et a de moins en moins participé aux temps en famille.

Lors de l'audience de fin de placement le 7 septembre, le retour au domicile maternel a été acté. L'obligation principale du Sursis Probatoire (obligation de placement) a été modifiée par une obligation d'assiduité scolaire. Pedro a souhaité s'orienter vers une seconde Bac Pro Métiers du commerce et de la vente pour la rentrée de septembre 2022 et a été admis.

### **Bilan de la reprise de scolarité et du retour au domicile maternel**

La semaine de rentrée, Pedro s'est montré assidu au lycée. Il semblait heureux et fier d'avoir réintégré le cadre scolaire. Madame DELAGE s'est rendue à deux reprises au lycée pour y rencontrer la CPE et la proviseure adjointe et leur expliquer le parcours de Pedro. De notre côté, nous avons également été en lien avec la CPE.

Cependant, la deuxième semaine, Pedro ne s'est présenté qu'à deux cours. Par la suite, il ne s'est plus présenté en cours pendant 15 jours. Ces quinze jours durant lesquels il s'est montré absent correspondent à une période de fugue du domicile maternel. Pedro ne faisait que passer au domicile pour se reposer puis repartait, pouvant être absent plusieurs jours de suite.

Il est retourné au lycée mais mi-novembre, la CPE de son lycée nous a indiqué que Pedro n'allait pratiquement plus en cours, si ce n'est à un cours, celui d'Animation et gestion de l'espace commercial.

Fin novembre, Pedro nous a dit qu'il avait le sentiment que cette scolarité ne lui convenait pas, et qu'il était prêt à aller en notre compagnie au CIO pour envisager une autre orientation.

Et effectivement, quelques jours plus tard, Pedro était bien là pour notre rendez-vous au CIO. Il a expliqué qu'il souhaitait rester dans la même filière, mais en alternance, afin d'être rémunéré.

Nous nous sommes rendu compte alors que pour passer en alternance, il devait d'abord valider sa seconde, et Pedro a alors déclaré qu'il allait retourner au lycée, ce qu'il n'a pas fait.

Il a par contre parlé à sa mère de son désir de s'essayer à la restauration. Madame DELAGE nous a relayé cet échange, et nous avons pu ainsi proposer à Pedro de se rendre début février 2023 à l'UEAJ pour une journée d'initiation. Le jeune a exprimé de l'intérêt mais il n'y a finalement pas été.

Concernant son retour au domicile maternel, le bilan est très mitigé.

En effet, Pedro a passé plus de temps chez lui qu'il ne le faisait avant le CEF où il pouvait alors être des semaines en errance.

Par ailleurs, sa mère décrit que lorsqu'il était au domicile, il arrivait qu'ils passent de bons moments, mais aussi que l'ambiance soit tendue. Elle a le sentiment qu'il contenait son agressivité, due selon elle à son mal-être. Elle décrit un adolescent qui n'arrive pas à se conformer à des attentes légitimes (rentrer au domicile, aller au lycée, ne pas mentir...), qui souffre de cela, et qui est en recherche perpétuelle d'affection.

S'agissant des relations entre Monsieur RODRIGUEZ et Pedro, il est difficile pour nous d'avoir une visibilité quant à la régularité de leur lien. Monsieur RODRIGUEZ est toujours disponible pour échanger avec nous sur la situation de son fils, mais il semble aussi pris dans des difficultés personnelles, notamment liées à son travail, qui peuvent entraver sa mobilisation auprès de Pedro. Madame DELAGE pense que Pedro est en recherche de lien avec son père, même s'il peut ne pas être présent dans les moments où il est prévu qu'il passe du temps avec ce dernier.

A partir de février 2023, Pedro a passé de plus en plus de temps sur l'extérieur, et les gardes-à-vue et déferrements se sont enchaînés, principalement pour des faits de cambriolage.

### **Son placement au CER CASTELVIEL**

Depuis que Pedro est placé au CER, les éducateurs de cette structure nous indiquent que cela se passe bien dans le lien avec le jeune homme, qu'ils trouvent respectueux et poli.

Ils nous indiquent par contre que le Jeune homme fugue pratiquement tous les jours à la fin de la matinée, pour regagner ensuite le CER de lui-même dans la soirée.

Nous sommes allés voir Pedro à deux reprises au CER.

Il a confirmé qu'il s'absentait régulièrement du CER, justifiant cela par le fait qu'il n'y avait pas d'activités proposées et qu'il s'ennuyait. Il nous a dit par ailleurs aller plutôt bien, et il nous a indiqué apprécier les éducateurs et les jeunes du CER, même si un conflit avec un autre jeune a dernièrement dégénéré en bagarre.

Mi-avril, nous sommes retournés voir Pedro au CER, accompagné d'un psychologue de l'équipe mobile de l'hôpital Pellegrin. Nous avons en effet sollicité ce dispositif afin de nous aider dans l'accompagnement du jeune homme. Cet échange s'est bien passé et depuis Pedro a rencontré à plusieurs reprises l'éducateur et le psychologue de l'équipe mobile.

Un éducateur du CER nous a indiqué que Pedro avait participé à toutes les séances de psycho-boîte, et que bien qu'il rechignât toujours à y aller, c'était le jeune qui y restait le plus longtemps.

Pedro a intégré un club de Boxe à l'extérieur. Il s'y est rendu quelquefois.

### **Mise à pied du CER, tentative de placement à l'UEHC de Bourges et placement en détention**

Le 3 juillet 2023, Pedro a été mis à pied du CER et placé au foyer pour 10 jours suite à des faits de violence sur un autre jeune placé au CER. Nous avons donc cherché une autre structure prête à

l'accueillir et le 9 août nous l'avons accompagné à l'UEHC de Bourges. L'accueil s'est bien passé mais le jeune a fugué et il est retourné au domicile maternel où les tensions avec sa mère et ses petites sœurs se sont accentuées.

Pedro s'est fait interpeller et a été placé en détention provisoire le 9 septembre à l'EPM de LAVAUUR pour de nouveaux faits de cambriolage. Une audience unique aura lieu le 6 octobre 2023. Dans le cadre de cette audience, Pedro pourrait être condamné à une peine de prison aménageable dans le cadre d'un placement extérieur.

**Conclusion :**

Il est proposé de s'appuyer sur ses appétences pour les secteurs de la restauration pour l'orienter dans le cadre d'un aménagement de peine. Au vu de son histoire et de sa situation d'errance avant les placements au CEF, il semble que Pedro va avoir besoin de beaucoup de temps avant d'accéder à une certaine stabilité. Depuis le placement en CER, nous rencontrons Pedro régulièrement. Il rencontre également le binôme éducateur/psychologue de l'équipe mobile et adhère à ce suivi. Un placement dans votre structure nous semble pertinent et pourrait se faire dans le cadre d'un placement extérieur. Pedro est conscient de ce cadre judiciaire contraint. Nous restons évidemment disponibles pour tout échange sur la situation de ce jeune.

Jacqueline DUPRE

## **TRIBUNAL POUR ENFANTS DE BORDEAUX**

*Juge : DUPONT Emilie*

**Secteur:**

**Dossier:**

**N de Parquet :**

**Type :** *Post-sentenciel*

**Date de l'ordonnance:** 10 Octobre 2023

*Copie certifiée conforme à la minute  
Le greffier*

### **ORDONNANCE DE PLACEMENT PROVISOIRE**

Nous, Emilie DUPONT, Vice-Présidente chargée des fonctions de juge des enfants,

Vu la situation pénale de :

**Pedro RODRIGUEZ né 13 janvier 2007 à Libourne (33)**

déclarant demeurer à l'adresse suivante : 20 rue des lilas  
33310 LORMONT

ayant pour représentants légaux :

Madame Martine DELAGE  
20 rue des lilas  
33310 LORMONT

Monsieur Sancho RODRIGUEZ  
12 rue Léopold Sédar Senghor  
33700 MERIGNAC

Vu le jugement rendu le 6 octobre 2023 par le Tribunal pour enfants de Bordeaux, condamnant Pedro RODRIGUEZ à une peine de TROIS MOIS d'emprisonnement ferme aménagé ab initio sous le régime du placement à l'extérieur ;

Vu l'ordonnance rendue le 10 octobre 2023 fixant les modalités d'exécution du placement à l'extérieur sans surveillance de l'administration pénitentiaire ;

Vu le courriel de l'UEMO Lormont en date du 9 octobre 2023 ;

Attendu qu'il convient de confier **Pedro RODRIGUEZ** à l'UEHC DE MONT DE MARSAN, allée des jonquilles 40 000 MONT DE MARSAN à compter du 10 octobre 2023 et ce, jusqu'au 9 avril 2024 ; qu'il importe de maintenir les liens familiaux sous la forme de visites hebdomadaires avec ses père et mère ;

#### **PAR CES MOTIFS**

Confions Pedro RODRIGUEZ à : l'UEHC DE MONT DE MARSAN, allée des jonquilles 40 000 MONT DE MARSAN à compter du 10 octobre 2023 et ce, jusqu'au 9 avril 2024.

Ordonne l'exécution provisoire.

Fait le 10 Octobre 2023.

Emilie DUPONT,  
Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

**DIRECTION INTERREGIONALE DE LA  
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE  
SUD OUEST**

Mont de Marsan, le 27/10/2023

**DIRECTION TERRITORIALE  
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE  
AQUITAINE SUD**

**ÉTABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF ET  
D'INSERTION DE MONT DE MARSAN**

**UNITÉ ÉDUCATIVE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF DE MONT DE MARSAN**

### **Note de synthèse suite à la réunion pluridisciplinaire du 27 octobre 2023**

Pedro a été placé à l'UEHC MONT DE MARSAN, dans le cadre d'un aménagement de peine.

Depuis son arrivée Pedro entretient de bonnes relations avec le groupe de pairs. Il est dans l'échange et la plaisanterie tout en restant respectueux.

Vis-à-vis de l'équipe éducative, Pedro est globalement dans l'échange, serviable et agréable avec la majorité des éducateurs. Il est volontaire pour apporter de l'aide aux personnels de cuisine et mettre la main à la pâte quant à l'élaboration des plats. L'adolescent sait s'exprimer et faire ses demandes en respectant les codes sociaux. Pedro est un jeune généralement souriant qui taquine beaucoup les personnes qui l'entourent parfois en faisant preuve d'un peu trop de familiarités mais il sait se reprendre lorsque nous lui en faisons la remarque.

Nous relevons toutefois une difficulté relationnelle entre Pedro et l'un des éducateurs de l'équipe. Le jeune garçon a su demander un entretien avec ses éducateurs ainsi que la directrice de service afin de nous faire part de ses inquiétudes et sa difficulté vis-à-vis du professionnel. Il a demandé à changer de référent. Pedro a été entendu mais nous n'avons pas donné de suite favorable à sa demande pour le moment car nous travaillons à ce que Pedro puisse dépasser ce malentendu et se tranquilliser dans la réalité qu'il se fait de cette difficulté relationnelle.

Il est également à noter que Pedro présente des troubles du sommeil importants et exprime régulièrement des angoisses surtout la nuit.

Pedro est un jeune très curieux et intéressé par l'évolution de sa propre situation ; il teste beaucoup le lien et il lui faut un certain temps pour arriver à faire confiance et atténuer sa méfiance. C'est un jeune homme à l'esprit critique et cultivé qui est en train de construire sa réflexion personnelle. Il questionne beaucoup les professionnels sur des questions parfois complexes qui nécessitent tout un travail de déconstruction et d'échanges auquel il se prête facilement.

S'agissant de l'insertion, Pedro se rend chaque jour auprès de l'unité éducative d'activité de jour qui fait partie de notre établissement de placement. Il est apprécié par les professionnels et participe aux différentes activités qui lui sont proposées telles que les débats d'actualité, les ciné débats, le sport,

l'aide à la recherche de formation etc. Dernièrement il a élaboré une lettre de motivation et un CV avec les professionnels et a émis le souhait de démarcher des employeurs pour entamer une formation en alternance dans le domaine de la Restauration. Il semble impatient quant à la concrétisation de ce projet pour lequel nous l'encourageons.

Sur le plan sanitaire, Pedro est soucieux de son hygiène corporelle mais également de la tenue de sa chambre. Nous avons eu un premier rendez-vous avec un médecin généraliste en vue de l'établissement d'un bilan de santé. Pedro s'est très bien comporté lors de ce rendez-vous et a montré de l'intérêt en posant des questions sur la santé au médecin.

Le jeune homme est très intéressé par la boîte éducative que nous mettons en place sur notre unité et y participe volontiers. C'est d'ailleurs l'occasion de travailler sur son rapport à la violence qui est une de nos inquiétudes principales. En effet, nous avons constaté une consommation de cannabis très importante et parfois des comportements menaçants et des moqueries vis-à-vis des autres jeunes.

Alors qu'il est arrivé depuis 15 jours, Pedro fait des efforts remarquables qu'il semble déterminé à poursuivre bien qu'il nous confie la difficulté du placement sous écrous et à fortiori des interdictions de sorties sans éducateurs.

L'éducateur référent

## **Glossaire**

AEA : Aide éducative administrative  
AED : Aide éducative à domicile  
AEMO : Assistance Educative de Milieu Ouvert  
ASE : Aide Sociale à l'Enfance  
CA : Cour d'Appel  
CEF : Centre éducatif fermé  
CER : Centre éducatif renforcé  
CFA : Centre de Formation d'Apprentis  
CFG : Certificat de Formation Générale  
CMP : Centre Médico-Psychologique  
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique  
CPE : Conseiller principal d'éducation  
EPE : Etablissement de placement éducatif  
EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineur  
JE : Juge des enfants  
JI : Juge d'instruction  
JLD : Juge des libertés et de la détention  
LS : Liberté surveillée  
LSP : Liberté Surveillée Préjudicielle  
MEJ : Mesure éducative judiciaire  
MEJP : Mesure éducative judiciaire provisoire  
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative  
MNA : Mineur non accompagné  
OPP : Ordonnance de placement provisoire  
PAI : Projet d'accueil individualisé  
RRSE : Recueil de renseignements socio-éducatifs  
STEMO : Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert  
TJ : Tribunal judiciaire  
UDAF : Union départementale des associations familiales  
UEAJ : Unité éducative d'activités de jour  
UEHC : Unité éducative d'hébergement collectif  
UEMO : Unité Educative de Milieu Ouvert